Quand la violence conjugale est **au cœur de la vie de l'enfant**

BILAN DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE / DIRECTRICES ET DIRECTEURS PROVINCIAUX

2024

Québec

Quand la violence conjugale est **au cœur de la vie de l'enfant**

- **Les enfants sont victimes de cette violence même sans y être exposés directement;**
- **La violence conjugale est une violence genrée, majoritairement infligée aux femmes par des hommes;**
- **La violence conjugale implique une dynamique de contrôle ou de domination parfois insidieuse qui rend les rapports inégaux entre les partenaires;**

- Il importe de distinguer violence conjugale et conflit entre conjoints ou ex-conjoints;
- La séparation ne met pas fin à la violence conjugale et peut même l'exacerber;
- La responsabilité de la violence conjugale et ses conséquences doivent être attribuées au parent violent;
- Le parent victime de violence ne doit en aucun cas être tenu responsable de la situation de violence conjugale et de ses conséquences.

17 193

signalements reçus pour motifs d'exposition à la violence conjugale.

Abitibi-Témiscamingue :

- **2023-2024 : 420;**
- **2022-2023 : 387;**
- **2021-2022 : 275.**

134 871

Signalements traités

En Abitibi-Témiscamingue, c'est 4 988, ce qui représente une augmentation de 1 015 signalements de plus que l'an passé où 3 973 signalements ont été traités.

42 378

Signalements retenus

En Abitibi-Témiscamingue, c'est 1 517, ce qui représente 30,4 % des signalements à la DPJ qui sont retenus. C'est le même taux de rétention qu'en 2022-2023. De plus, 264 signalements supplémentaires ont été évalués.

580 enfants ont été déclarés compromis après l'évaluation, cela représente 46,3 % (580) des signalements retenus comparés à 47,2 % (506) en 2022-2023.

C'est donc 74 enfants de plus qui ont été compromis par la DPJ en 2023-2024.

62,5 % des dossiers compromis se finalisent par une entente sur mesure volontaire en comparatif à 53,8 % en 2022-2023. La direction de la protection de la jeunesse travaille à développer une pratique axée davantage sur le mode consensuel.

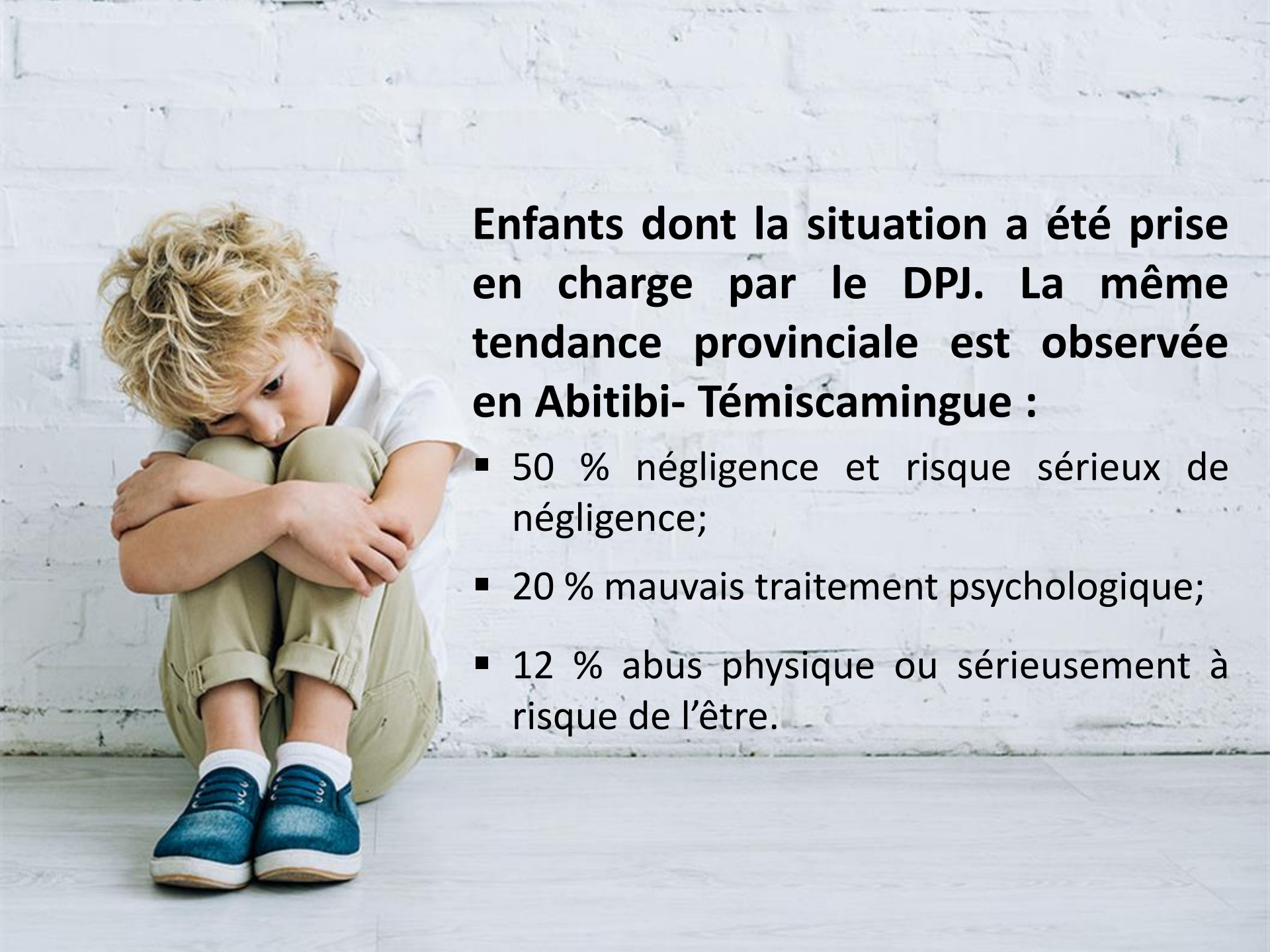

Enfants dont la situation a été prise en charge par le DPJ. La même tendance provinciale est observée en Abitibi- Témiscamingue :

- 50 % négligence et risque sérieux de négligence;
- 20 % mauvais traitement psychologique;
- 12 % abus physique ou sérieusement à risque de l’être.

51,4 %

des enfants pris en charge par les DPJ vivaient dans leur milieu familial.

Pour l'Abitibi-Témiscamingue, c'est 62,7 %.

9 405 adolescents contrevenants ont reçu des services en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA).

En Abitibi-Témiscamingue, c’est 472 adolescents.

Principaux délits ayant conduit à une peine spécifique ou une sanction extrajudiciaire pour la région :

- Voies de fait;
- Manquements aux conditions/règles de liberté sous caution;
- Agressions sexuelles;
- Proférer des menaces.

Les réalisations en 2023-2024

- Mise en place du projet « Triage » où la DPJ coordonne avec la SQ et le DPCP, les actions et interventions à faire suivant un signalement pour des motifs d'abus physique, sexuel ou négligence grave.
- Déploiement du Guide d'intervention en matière de violence conjugale à l'ensemble du personnel en protection de la jeunesse suivant l'ajout de l'alinéa 38c1 à la Loi sur la protection de la jeunesse.
- Soutien au passage à la vie adulte des jeunes issus des services de la DPJ par le développement d'un programme d'hébergement communautaire de dépannage dans certaines MRC de la région sous forme de chambres et pensions.
- Amélioration de la trajectoire de services lors de la réception d'un signalement et le référencement vers les autres programmes et services dans une perspective d'offrir des services à l'enfant et sa famille sans la nécessité de l'intervention de la DPJ, si possible.
- Suivant du financement, possibilité d'offrir des trousses de départ en appartement pour les jeunes de la DPJ à l'atteinte de leur majorité. Ces trousses sont bien garnies et répondent aux besoins, au grand bonheur de nos jeunes.

Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant

BILAN DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE / DIRECTRICES ET DIRECTEURS PROVINCIAUX

2024

Québec